

COMMUNIQUE DE PRESSE

Menace sur les Ateliers Chantiers d'Insertion : les 135 structures de Provence Alpes-Côte d'Azur se mobilisent !

Communiqué de presse à l'initiative de :

CHANTIER école PACA, organisateur

COORACE PACA, organisateur et cosignataire du communiqué de presse

L'Association des Régies Méditerranéenne, cosignataire du communiqué de presse

La Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) PACAC, cosignataire du communiqué de presse

Le réseau Cocagne PACA, cosignataire du communiqué de presse

Le réseau régional des ressourceries & recycleries PACA, cosignataire du communiqué de presse

Le Collectif 05, cosignataire du communiqué de presse

Menace sur les Ateliers Chantiers d'Insertion : les 135 structures de Provence Alpes-Côte d'Azur se mobilisent !

L'emploi reste aujourd'hui le meilleur moyen d'acquérir des ressources suffisantes pour mener une vie digne. Les Structures d'Insertion par l'Activité Économique, dont les Ateliers Chantiers d'insertion, rendent possible l'accès à l'emploi d'un grand nombre de personnes qui en sont privées.

Impulsés par des initiatives citoyennes à la fin des années 1970, les Ateliers Chantiers d'Insertion sont, 50 ans plus tard, des **acteurs incontournables de l'emploi, du développement économique et de la formation professionnelle.**

Définis légalement en 1998 puis inscrits dans le Code du Travail en 2005, les Ateliers Chantiers d'Insertion font l'objet de financements publics, du Ministère du Travail, au premier chef. Il est le premier financeur de tous les Ateliers Chantiers d'Insertion de France.

Localement, des collectivités locales (Conseils Départementaux, Conseil Régional, Métropoles, Communautés d'Agglomération) apportent leur soutien aux Ateliers Chantiers d'Insertion, au titre des compétences qui sont les leurs : Emploi, Développement économique, Formation, Politique de la Ville ou Action sociale.

Chaque collectivité est un maillon dans l'écosystème des Ateliers Chantiers d'Insertion.

Les collectivités locales qui soutiennent financièrement les Ateliers Chantiers d'Insertion sont convaincues de **leur impact positif sur la lutte contre le chômage, le développement d'activité économique et écologique et l'utilité sociale des dites-activités.**

Les soutiens financiers octroyés par ces collectivités locales sont indispensables car le chiffre d'affaires des Ateliers Chantiers d'Insertion est plafonné légalement, compte-tenu de la faible employabilité des salariés qu'ils emploient et forment.

En effet, on dit souvent que l'Atelier Chantier d'Insertion constitue la première marche de l'Insertion par l'Activité Économique. C'est théoriquement parce que **son modèle économique repose à 70% sur des subventions publiques**, qu'elle peut recruter / d'accompagner / de former les personnes les plus éloignées de l'emploi.

En Région Provence Alpes-Côte d'Azur, les réseaux sont inquiets de constater qu'à plusieurs endroits, les collectivités locales déploient des politiques de soutien aux Ateliers Chantiers d'Insertion incompréhensibles, floues, soumises à des conditions d'éligibilité de + en + excluantes, répondant à des logiques court-termistes, et reposant parfois sur des analyses erronées du fonctionnement des Ateliers Chantiers d'Insertion.

Ces différentes formes de désengagements mettent en péril la survie des Ateliers Chantiers d'Insertion, et des 10 000 emplois qu'ils représentent.

Un sentiment général de mépris émane des décisions politiques récentes prises sur notre territoire par certaines collectivités locales, co-financeuses des Ateliers Chantiers d'Insertion.

La dernière en date est celle du Conseil Régional dont les nouvelles modalités en faveur des Ateliers Chantiers d'Insertion connaissent une baisse de 35%. Cette annonce constitue le facteur déclencheur d'une **action de mobilisation de l'ensemble des Ateliers Chantiers d'Insertion visant à réaffirmer à l'ensemble des collectivités locales l'importance de leur engagement.**

Aussi, les 7 réseaux signataires du présent communiqué de presse appellent les Ateliers Chantiers d'Insertion de Provence Alpes-Côte d'Azur à manifester le jeudi 15 février 2024. Cette manifestation est apolitique.

Départ du cortège : 11h devant la Préfecture de Région, place Félix Baret

Arrivée du cortège : 13h au 27 place Jules Guesde 13002 MARSEILLE, devant l'Hôtel de Région.

Conférences de presse : à 10h30 place Félix Baret + à 13h30 devant l'Hôtel de Région.

Abdelhadi GASMI

Co-président Chantier école PACA

Pierre LANGLADE

Président COORACE PACA

Jonathan MONSERAT

Relais régional PACA réseau Cocagne

Harry Kerschenmeyer

Président Collectif 05

Thierry MILA

Président Fédération des Acteurs
de la Solidarité PACA Corse

FAS PACA CORSE
3 Place D'York
13200 MARSEILLE
pacacorse@federation-solidarite.org
Siret : 385 527 442 00042

Kamel DAHCHAR

Représentant de l'AR des Régies
de quartier

Carine HAAG

Présidente réseau des ressourceries
& des recycleries PACA

Présentation des têtes de réseaux

CHANTIER école PACA est le réseau des Ateliers Chantiers d'Insertion en Région PACA. Le réseau CHANTIER école, réseau des Entreprises Sociales Apprenantes, est né en 1995 de la volonté d'hommes et de femmes du secteur de l'IAE (Insertion par l'Activité Economique) de regrouper les chantiers d'insertion afin de mutualiser leurs compétences et leurs méthodes autour de valeurs communes. A ce titre, l'association CHANTIER école vise à développer la professionnalisation des acteurs, capitaliser, diffuser les bonnes pratiques de ces derniers et accompagner la mise en œuvre des politiques publiques. CHANTIER école porte toute action collective qui, à partir d'une situation de production, a pour objectifs de favoriser la progression et l'émancipation des personnes. Dans le cadre de référence de la charte, CHANTIER école a développé 5 fonctions qui définissent la spécificité et les champs d'intervention des entreprises sociales apprenantes : employeur, production, accompagnement social et professionnel, formation, développement local et partenariat. CHANTIER école c'est 750 adhérents en France, dont 77 en Région Provence Alpes Côte d'Azur.

COORACE PACA, fédération nationale de l'économie sociale et solidaire, rassemble plus de 500 entreprises militantes réparties sur l'ensemble du territoire. Ces entreprises sont notamment constituées sous la forme de structures d'insertion par l'activité économique (SIAE). Elles interviennent dans de nombreux secteurs d'activité, et notamment celui des services à la personne (SAP) au sein duquel elles ont développé la marque commerciale Proxim'Services. Depuis la naissance du réseau il y a plus de 25 ans, les adhérents COORACE fondent leur action sur une même vision, celle d'une société solidaire et intégrante, reconnaissant la valeur et la richesse de chacun-e en tant que citoyen-ne et acteur-trice des échanges économiques et sociaux. Les adhérents COORACE mobilisent ainsi l'emploi comme principal levier d'action et partagent aujourd'hui comme projet commun de participer à l'émergence d'un nouveau modèle de développement économique, solidaire et durable, ancré dans les territoires, créateur de richesses, de services et d'emplois de qualité accessibles à tous et toutes et vecteur de droits, notamment pour les personnes les plus précarisées. COORACE c'est 650 adhérents en France, dont 51 en Région Provence Alpes Côte d'Azur.

La Fédération des acteurs de la solidarité PACA-Corse fédère depuis plus de 20 ans les acteurs de l'accueil, de l'hébergement et de l'accompagnement social global. A travers leurs actions, nos adhérents (accueils de jour, centres d'hébergement, maisons relais, services intégrés d'information d'accueil et d'orientation, centres d'accueil des demandeurs d'asile, structures d'insertion par l'activité économique, ...), accompagnent chaque année près de 40 000 personnes dans leur parcours d'insertion. Accès à l'hébergement et au logement, accès aux soins, soutien à la parentalité, accompagnement vers et dans l'emploi, sont autant de déclinaisons de l'accompagnement mis en œuvre chaque jour par les salarié.e.s et bénévoles qui agissent auprès des plus vulnérables d'entre nous. Notre action s'inscrit dans un objectif final d'amélioration des conditions de vie et d'émancipation pour tous et toutes. Pour y parvenir, le triptyque « mise en situation d'emploi, formation, accompagnement » doit être à la base de politiques de lutte contre le chômage de longue durée. La FAS c'est plus de 870 associations, 2800 établissements dont 500 structures d'insertion par l'activité économique en France, dont 115 associations et 213 établissements d'hébergements et il y avait en 2021 275 SIAE dont : 133 ACI, 24 AI, 84 EI et 34 ETTI en Région Provence Alpes Côte d'Azur et 30 SIAE en Corse, dont au total ¼ sont adhérentes de la FAS PACA Corse.

L'Association des Régies Méditerranée regroupe les Régie de Quartier de la région PACA. Labellisées comme Régies de Quartier elles adhèrent au CNLRQ (Comité National de Liaison des Régies de Quartier). Créées dans les années 80 avec la politique de la ville, les Régies de Quartier sont un outil de développement territorial. Elles ont pour objectif de mettre en synergie des habitants (au cœur du projet), des bailleurs sociaux, des collectivités territoriales et des acteurs du territoire afin de contribuer à l'embellissement des quartiers populaires, (re)tisser du lien social et permettre l'insertion socio-professionnelles des habitants. De par la loi Hamon, les Régies de Quartier sont reconnues de droit, comme Entreprises Solidaires d'Utilité Sociale (ESUS). Elles sont aussi habilitées à être, à la fois, Entreprise d'Insertion (EI) et Atelier et Chantier d'Insertion (Ateliers Chantiers d'Insertion). Le rôle de l'ARM est d'être un réseau actif des Régies de Quartier en Paca avec une mission de soutien, une mission de formation et une mission de promotion et de développement. L'Association des Régies Méditerranée c'est 7 Régies de Quartier en Région Provence Alpes Côte d'Azur.

Le réseau Cocagne rassemble des structures d'insertion qui exercent des activités économiques environnementales (maraîchage biologique, espaces verts, filières alimentaires biologiques...) depuis 1999. Elles partagent et défendent des valeurs communes en matière de refus des exclusions et de toute discrimination ; dans le cadre d'actions d'insertion respectueuses du principe de développement durable : cohésion sociale, économie solidaire et respect de l'environnement. L'objectif des Jardins de Cocagne est d'accompagner le retour à l'emploi le plus possible dans le cadre d'une économie inclusive et durable. Le Réseau Cocagne a pour ambition de participer à la rénovation de l'économie par le biais de la filière alimentaire afin de réfléchir la question de l'inclusion sociale dans une logique anticipatrice plutôt que réparatrice. Le réseau Cocagne c'est 112 structures adhérentes en France, dont 5 en Région Provence Alpes Côte d'Azur.

Le réseau régional des ressourceries & recycleries PACA a pour finalité d'apporter une cohésion : entre les structures elles-mêmes pour favoriser la coopération, la mutualisation des moyens et des compétences, ainsi que la professionnalisation des acteurs ; une collaboration : afin de structurer le lien entre acteurs publics et projets, et faire l'interface entre les différents acteurs et partenaires. Créée en 2012, l'association régionale est née du rassemblement des Ressourceries du territoire. Elle se construit au travers d'une logique collaborative, en mutualisant la somme des expériences et des expertises de l'ensemble des acteurs régionaux pour mener à bien ses objectifs : promouvoir le concept de Ressourcerie sur le territoire, favoriser la professionnalisation et la consolidation des acteurs, participer au développement local par la concertation et le partenariat, accompagner l'émergence de nouveaux projets par l'expertise et le transfert d'expérience, favoriser la création d'emplois. Le réseau des ressourceries et recycleries c'est 160 adhérents, dont 28 adhérents en Région Provence Alpes Côte d'Azur, dont 17 Ateliers Chantiers d'Insertion.

Le Collectif 05 rassemble plusieurs structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) des Hautes-Alpes. Depuis plus de 20 ans, "gouverné" par et pour les SIAE, il a pour but de :

- Permettre la rencontre et l'échange entre les professionnels de l'IAE du 05
- Construire un regard partagé et commun sur les enjeux du territoire
- Représenter le secteur dans certaines instances et sur le territoire
- Faire connaître et reconnaître le travail mené par les structures d'Insertion par l'activité économique
- Faire connaître les réalités vécues par les personnes accompagnées (problématiques spécifiques et leurs évolutions)
- Mener des projets en commun
- Accompagner les pratiques et les compétences professionnelles.
- Construire et proposer une offre de formation adaptée.

L'objectif global des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) est de lutter contre l'exclusion en positionnant le travail comme un facteur d'intégration et d'émancipation important.